

# Stade Athlétique Bayeusain - saison 2019-2020

Stade Henri Jeanne – Boulevard Eindhoven – 14400 Bayeux

Cel : +33 6 74 49 11 35

Mail : [sabayeusain@gmail.com](mailto:sabayeusain@gmail.com)

Web : <http://www.athle-bayeux.fr/>

Fb : [www.facebook.com/stadeathletiquebayeusain/](http://www.facebook.com/stadeathletiquebayeusain/)



**Le Stade Athlétique Bayeusain (SAB)** Ses adhérents participent aux entraînements et aux compétitions toutes disciplines piste/salle/hors stade/etc. comme les triatlons (course, saut, lancer) pour les jeunes, les championnats de cross l'hiver, et à l'organisation des galopades de Noël de Bayeux.

## Coordonnées :

Nom (et nom de naissance si licenciée auparavant)					
Prénom	Sexe	M / F	Date de naissance	/	/
Nationalité	Téléphone				
Email					
Adresse					
Code postal	Ville				

Certificat médical, mention pratique de l'athlétisme en compétition obligatoire	Date (moins de 6 mois) :	/	/
N° de licence si renouvellement de licence FFA			

Si renouvellement de licence ET certificat de moins de 3 ans, dans votre « espace licencié ffa » avec le numéro de licence et votre mot de passe, cliquer sur le "coeur bleu" situé en tout en haut, et remplir le questionnaire :

[https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/AppMain\\_Accueil.aspx](https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/AppMain_Accueil.aspx)

(si impossibilité, imprimer le questionnaire cerfa : [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15699.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do) )

**Droit à l'image** : Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute activité commerciale. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France

**Autorisation parentale** : je soussigné M ou Mme  autorise mon fils, ma fille  à pratiquer l'athlétisme au SAB.

Je m'engage à accompagner l'enfant sur le lieu de l'entraînement dans l'enceinte du stade, à m'assurer de la présence d'un responsable et à le récupérer aux heures de fin de l'entraînement.

## Cotisation et horaires des entraînements :

- mercredi de 14 à 15h30 pour : école d'athlétisme 2011-2012 / poussins 2009-2010 : 100€

- mardi et vendredi de 18 à 19h30 pour :

benjamins 2007-2008 / minimes 2005-2006 / cadets 2003-2004 / juniors 2001-2001 : 100€

espoirs 1998-99-2000 / seniors 1997-xxx et masters : 120€

€

**Date et signature** du licencié ou du représentant légal :

--

Toutes les cases doivent être remplies pour permettre une affiliation FFA (obligatoire selon les statuts du club) association N° W141000265 déclarée activités de clubs de sports affiliée fédération française d'athlétisme FFA

Il est possible de suivre une formation pour devenir jury ou entraîneur